

AFRICAN UNION
الاتحاد الأفريقي



UNION AFRICAINE
UNIÃO AFRICANA

Addis Abéba, Éthiopie, B.P.: 3243 Tél.: (251-11) 5513 822 Télécopie: (251-11) 5519 321
Courriel: situationroom@africa-union.org

CONSEIL DE PAIX ET DE SÉCURITÉ
452^{ÈME} RÉUNION
22 AOÛT 2014
ADDIS ABÉBA, ÉTHIOPIE

PSC/PR/COMM/(CDLII)

COMMUNIQUÉ

COMMUNIQUÉ

Le Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine (UA), en sa 452^{ème} réunion tenue le 22 août 2014, a adopté le communiqué qui suit sur la mise en œuvre de l'Accord-cadre pour la paix, la sécurité et la coopération pour la République démocratique du Congo (RDC) et la Région:

Le Conseil,

1. **Prend note** des communications faites par le Représentant spécial de la Présidente de la Commission pour la Région des Grands Lacs et le Secrétaire exécutif adjoint de la Conférence internationale sur la Région des Grands Lacs (CIRGL), ainsi que par les représentants des Nations unies et de la Mission de stabilisation de l'Organisation des Nations unies en RDC (MONUSCO), sur la mise en œuvre de l'Accord-cadre. Le Conseil **prend également note** des communications des représentants de la RDC, de l'Angola en sa qualité de Président en exercice de la CIRGL et de l'Union européenne (UE), ainsi que du Rwanda, du Nigeria, de la France, des États-Unis d'Amérique, du Royaume-Uni et de la Fédération de Russie, en leur qualité de membres du Conseil de sécurité des Nations unies;
2. **Rappelle** ses communiqués et communiqués de presse antérieurs sur la mise en œuvre de l'Accord-cadre;
3. **Se félicite** de la mise en œuvre continue de l'Accord-cadre, et **encourage** toutes les parties à l'Accord à respecter scrupuleusement leurs engagements au titre dudit Accord ;
4. **Note** qu'en dépit des progrès déjà enregistrés, de nombreux défis restent encore à surmonter, notamment: (i) la présence persistante des forces négatives à l'Est de la RDC, y compris les Forces démocratiques pour la libération du Rwanda (FDLR); (ii) le retard accusé dans la mise en œuvre des Conclusions du Dialogue direct de Kampala entre le Gouvernement et le M23, telles que contenues dans leurs déclarations adoptées à Nairobi le 12 décembre 2013 ; (iii) l'exploitation illégale des ressources naturelles à l'Est de la RDC ; et (iv) la persistance de l'impunité malgré les réformes que s'emploie à réaliser le Gouvernement congolais ;
5. **Réitère ses encouragements** au Gouvernement congolais et aux autres États parties à l'Accord-cadre à intensifier leurs efforts en vue de mettre en œuvre de bonne foi tous les engagements pris. En particulier, le Conseil **exprime son appréciation** au Gouvernement congolais pour les résultats déjà enregistrés en ce sens, et **l'exhorte** à accélérer les processus de désarmement, démobilisation et réintégration (DDR), ainsi que de désarmement, démobilisation, rapatriement, réintégration et réinstallation (DDRRR) ;

6. **Demande** à la communauté internationale de continuer à soutenir les efforts des pays de la région visant à mettre en œuvre l'Accord-cadre, ainsi que les recommandations de la 2^{ème} réunion ministérielle conjointe CIRGL/SADC, tenue à Luanda le 2 juillet 2014, sur la reddition et le désarmement des FDLR. À cet égard, le Conseil **rappelle** l'ultimatum contenu dans le communiqué final du second mini-Sommet des chefs d'État et de Gouvernement de la CIRGL sur la situation sécuritaire en RDC et dans la Région des Grands Lacs, tenu à Luanda, le 14 août 2014;

7. **Se félicite** de la nomination de Monsieur Saïd Djinnit comme le nouvel Envoyé spécial du Secrétaire général des Nations unies pour la Région des Grands Lacs. Le Conseil **lui souhaite** la bienvenue dans la région et **s'engage** à lui apporter son soutien. Le Conseil **l'encourage** à continuer à travailler à la mise en œuvre de l'Accord-cadre, et **invite** la Commission et les pays de la région à lui apporter tout l'appui dont il aura besoin pour mener à bien sa mission;

8. **Décide** de rester activement saisi de la question.

2014-08-22

Communiqué of the 452nd Meeting of the Peace and Security Council of the African Union Held on 22 August 2014, Addis Ababa, Ethiopia.

Peace and Security Council

African Union Commission

<https://papsrepository.africa-union.org/handle/123456789/1000>

Downloaded from PAPS Digital Repository, Department of Political Affairs, Peace and Security (PAPS)